

APPENDICE No. 70.—REFERENCES.—*Suite.*

NAVIGATION ENTRE MONTREAL ET KINGSTON PAR L'OUTAOUAIS.

ECLUSE STE. ANNE.

Ce canal fut commencé dans le printemps de 1840 et ouvert en juin 1843. L'écluse a 190 × 45 pieds, avec 7 pieds d'eau sur les seuils dans l'état ordinaire de la rivière, et avec 6 pieds d'eau dans le temps des plus basses eaux.

A.—Voir l'Appendice N, pages 84 et 85, Rapport des Travaux Publics pour 1848. Cette dépense fut faite sous le Bureau des Travaux du Bas-Canada.

B.—Voir l'Appendice No. 1, Etat No. 1, page 3.

CANAUX DE CARILLON, CHUTE A BLONDEAU ET GRENVILLE.

Ces canaux furent commencés après 1819 et complétés en 1833. Ils furent construits par le "Royal Staff Corps," aux frais du Gouvernement Impérial qui les transféra ensuite au Gouvernement Provincial. Ils furent placés sous le contrôle du Département des Travaux Publics par un ordre en conseil du 3 mars 1857. (Pour les détails sur le transfert—voir les Appendices Nos. 58 et 60, pages 451 à 456.) La hauteur de l'eau sur les seuils des écluses de ces canaux est de 6 pieds; les dimensions des écluses varient de 106 $\frac{5}{8}$  × 19 à 130 $\frac{5}{8}$  × 32 $\frac{5}{8}$ .

C.—Les dépenses du Gouvernement Impérial pour les canaux de Carillon, Chute à Blondeau et Grenville, n'ont pas été établies; tous les registres, au sujet de ces ouvrages, étaient gardés dans le bureau de l'Artillerie, à Montréal, incendié en 1852.

D, F.—Ce sont les sommes dépensées, par le Bureau des Travaux Publics, en améliorations et réparations extraordinaires.

CANAL RIDEAU.

Ce canal fut commencé, le 21 septembre 1826, et fut terminé le 29 mai 1832; la hauteur de l'eau, sur les seuils des écluses, est de 5 pieds, et les dimensions des écluses sont de 134 × 33 pieds. Cet ouvrage fut construit aux frais du Gouvernement Impérial qui le transféra ensuite au Gouvernement Provincial, en même temps que les canaux de Carillon, Chute à Blondeau et Grenville, comme il a été dit.

D, F.—D'après les Appendices Nos. 60 et 61, pages 456 à 458, les dépenses totales par le Gouvernement Provincial, sur ces canaux connus sous le nom général de "Canaux Militaires," sont comme suit :

	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Sur tous les "Canaux Militaires," depuis le 1er octobre 1853 jusqu'au 1er janvier 1857, par le département des finances.—Voir Appendice No. 60, page 457 .....					137,331	40
Sur les canaux de Carillon, Chute à Blondeau et Grenville, depuis le 1er janv. 1857 jusq. 1er juill. 1867, par le Département des Travaux Publics. Réparations ordinaires.....	40,515	39				
Do Réparations extraordinaires.....	22,538	25				
Do Régie .....	48,355	44	63,053	64		
Sur le canal Rideau, depuis le 1er janv. 1857 jusq. 1er juill. 1867, par le Dép. des Trav. Pub. Réparations ordinaires.....	56,906	74			111,409	08
Do Réparations extraordinaires.....	96,155	86				
Do Régie .....	212,166	49	153,062	60		
Do Arpentage .....	3,146	58	212,166	49		
			3,146	58	365,229	09
Dépense totale, sous le Département des Travaux Publics, depuis le 1er janv. 1857 jusq. 1er juill. 1867.—Voir l'Appendice No. 61, page 458...\$			(a)	479,784	75	
Dépense totale du Gouvernement Provincial, depuis le 1er oct. 1853 jusq. 1er juill. 1867..\$					617,116	15

(a) N.B.—L'item \$3,146 58, pour l'arpentage du Canal Rideau, dans l'Appendice No. 61, page 458, aurait dû être placé dans la colonne précédant celle des totaux.